

Oui à l'augmentation des moyens humains Oui à la reconnaissance salariale et statutaire

En 2003, la canicule provoque 15.000 morts

En 2004, le gouvernement décide la création du jour de solidarité pour abonder la Caisse Nationale de Solidarité et de l'Autonomie (CNSA) - environ 3 milliards €/an - censés permettre l'amélioration des prises en charge de nos aînés dans les EHPAD, et les conditions de travail des agents. Avec ce financement, plus de 55.000 emplois pérennes auraient pu être créés dans les EHPAD et le secteur du handicap. Tout au contraire de cela, la situation n'a eu de cesse de se dégrader dans ces secteurs, laissant les agents et résidents en souffrance.

De 2006 à 2012, le Plan Solidarité grand âge qui préconisait 1 agent pour 1 résident, n'est pas suivi d'effets... avec un projet de loi qui jamais n'aboutira, devenant un leurre qui aura dupé des milliers de professionnels, des familles, pendant de nombreuses années l

Supercherie, tromperie, mensonge

Aujourd'hui encore, FO demande des comptes en affirmant que l'argent du jour de solidarité a été détourné de son objet. Les citoyens, les résidents et leurs familles ont été trompés ; les salariés ont été abusés. Les budgets insuffisants des EHPAD ne permettent pas de faire face aux recrutements de personnels et aux travaux qui auraient dû être engagés et financés en partie par la CNSA.

TROP c'est TROP!

L'ensemble des personnels refuse de continuer à travailler dans ces conditions indignes.

Pour le syndicat FO, protéger les plus fragiles est un devoir ! Une société qui délaisse les plus fragiles est une société sans avenir. Le syndicat FO exige l'engagement du gouvernement à mener avec l'ensemble des acteurs, une réelle réflexion sur les insuffisances de financement des EHPAD et le recrutement massif et immédiat de personnels.

- Le recrutement de 100.000 agents
- · La création de places de formation dans les IFSI et IFAS
- L'extension de la Prime grand âge à tous les agents
- · L'augmentation des salaires par la valeur du point d'indice
- · La titularisation immédiate de tous les contractuels qui le souhaitent
- · L'amélioration des conditions de travail
- · Le respect des plannings pour une bonne articulation vie professionnelle et vie privée

1 Agent pour 1 Résident

FLASHEZ-MOI

1 au 8 décembre 2022